

(Source : [RT](#))



Le Royaume-Uni craint que les jeunes Britanniques n'adhèrent au Daesh. En vertu d'une énième loi anti-terroriste, les enseignants britanniques se verront **obligés de déposer une plainte contre les étudiants** tenant des propos extrémistes.

Les enseignants britanniques se plaignent de devoir policer des étudiants au lieu de partager avec eux leur savoir. Des instructions de lutte contre le terrorisme leur **prescrivent de rapporter toutes activités suspectes** et propos extrémistes tenus pendant les discussions en classe. Or, la majorité des enseignants voudrait faire leur travail, pas celui de la police.

Le professeur Simon Mabo, dans une intervention sur RT, a déploré une surveillance accrue des étudiants selon des critères subjectifs que les enseignants ne sont pas qualifiés pour mener.

Simon Mabo raconte à l'antenne l'histoire d'un jeune homme accusé dont l'ordinateur portable avait été confisqué alors qu'il avait fermement critiqué la conception du djihad à laquelle l'Etat islamique essaie de rallier la jeunesse britannique. Le professeur principal a examiné son ordinateur portable et porté une accusation contre lui sur le fondement que l'étudiant avait visité des sites djihadistes.

«On a vu une affaire avec un garçon qui avait pris part aux débats sur Daesh. Son ordinateur portable a été saisi alors qu'il avait critiqué fermement tous les candidats au djihad de l'Etat islamique. Le professeur principal a examiné son ordinateur portable et lui a dit qu'il avait des preuves de sa fréquentation de sites internet djihadistes. Le garçon lui a répondu : **oui, bien-sûr, comment puis-je me prononcer contre quelque chose si je ne sais pas de quoi il s'agit ?**»

Commentaire :

Et voilà tout le problème.

Le Royaume-Uni a décidé d'introduire de nouvelles lois antiterroristes pour prévenir les départs croissants de jeunes Britanniques radicalisés. **Une enseignante dit qu'elle et ses collègues sont amenés à devenir «des agents de reconnaissance» qui écoutent, espionnent et puis font des signalements sur les étudiants qui ont exprimé des opinions pouvant être jugées comme extrémistes.**

D'autres racontent que, maintenant, les étudiants ont tendance à rester silencieux pendant les débats parce qu'ils ont peur des problèmes qui pourraient leur tomber dessus si leurs opinions venaient à être jugées «radicales».

Commentaire :

Où trace-t-on la ligne entre « radical » et « questionne la version officielle »?

Simon Mabon croit que les préoccupations gouvernementales sont légitimes mais donnent lieu à de mauvaises réponses.

«Les enseignants sont très mécontents de la pression qu'ils subissent pour surveiller les étudiants. Beaucoup n'ont pas les connaissances nécessaires pour distinguer des propos extrémistes. De plus, **il est extrêmement difficile de mettre en place une définition commune de l'extrémisme, du terrorisme. Ce sont des termes très subjectifs définis par un agenda politique**».

Commentaire :

Et bientôt, un professeur qui ne rapportera **pas** les propos « extrémistes » d'un étudiant sera considéré comme ayant collaboré. À la paranoïa, il n'y a qu'un pas.

La France prend aussi son lot d'initiatives dans la lutte contre la «radicalisation».

Selon la commission d'enquête du Sénat sur la lutte contre le djihadisme, 1 432 Français seraient partis faire le djihad en Syrie et en Irak. Un nombre qui a vu une hausse de 84%

depuis le 1er janvier 2014 en comparaison avec les années précédentes.

Le 8 avril, la commission d'enquête du Sénat sur la lutte contre le djihadisme a rendu un rapport épais de 440 pages contenant 110 propositions en vue «d'améliorer et de compléter la loi antiterroriste votée en novembre dernier».

Beaucoup de propositions portent sur la surveillance d'Internet. Le rapport préconise «d'imposer aux acteurs internet de permettre aux internautes de signaler des messages de propagande terroriste contraires à la loi en un seul clic».

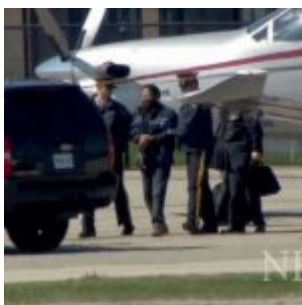
Commentaire :

« En un seul clic? Pas de captcha? Bonjour le n'importe quoi.

Partager cet article :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[Google+](#)
[Pinterest](#)

À lire également :



[Canada](#)

[False Flag à la « Minority Report » : un complot terroriste déjoué au](#)



[16 mois de prison pour un cornet de crème glacée](#)



Allemagne : la police pourrait utiliser des armes chimiques interdites -

Heil Hitler!



France : un nouveau décret autorise la police à tirer à balles réelles sur les manifestants